

# Journal du Centre de loisirs

Ouverture pour les  
vacances de Toussaint





**Bonjour Mesdames, bonjour Messieurs...  
et bonjour les enfants !!!**

Le premier été de fonctionnement du centre de loisirs de Léon est bien derrière nous, et nous espérons que les enfants ont encore quelques beaux souvenirs en tête (ou des moins bons à cause de ce satané Rachkam le Rouge, disparu pour de bon).



Cet été nous avons navigué à travers différents thèmes tels que Les Landes, l'eau, les pirates, le Far Ouest, le conte etc..

De nombreuses sorties (Marquèze, Zoo de Labenne, Surf, Piscine, Ecomusée etc..) mais aussi du sport et de multiples grands jeux étaient organisés toutes les semaines.

Pour résumer, pas le temps de s'ennuyer, il y a toujours quelque chose à faire au centre de loisirs.

Pour ceux qui n'ont pas côtoyé le centre, ce n'est pas grave ! Ce n'était que le début, et vous aurez certainement l'occasion de venir rejoindre vos camarades lors des prochaines vacances.

Pour tous les autres qui sont venus cet été et qui connaissent donc le fonctionnement, un grand merci pour votre dynamisme et n'ayez crainte, de nouveaux grands jeux encore plus fous sont en préparation, vous ne serez pas déçus !

La parole aux enfants : « *c'était trop cool..* » ; « *trop bien les jeux* » ; « *c'est quand que ça re-ouvre le centre ?* » ; « *on pourra rejouer à l'homme en noir* » ; « *et Panpan il devient quoi ?* »

Enfin, étant donné la demande des familles (parents comme enfants), le centre de loisirs ouvrira ses portes pour la Toussaint

**du Lundi 26 Octobre au Vendredi 30 Octobre.**

Les tarifs ainsi que les heures d'accueil restent inchangés :

07h30 → 09h00 le matin, et 17h00 → 18h30 le soir.

### Comment faire pour s'inscrire ?

- Pour les enfants ayant fréquenté le centre cet été, il suffit de porter la nouvelle assurance scolaire/extrascolaire 2009/2010
- Pour les nouveaux, je vous invite à venir retirer un dossier dans les bureaux de l'accueil de loisirs (ou à télécharger sur le blog) et à ramener les documents suivants : photocopies vaccins, Bons CAF, attestation sécurité sociale couvrant l'enfant, assurance scolaire/extrascolaire, photo.

**Dans les 2 cas**, il vous faudra aussi donner les jours de présence effective des enfants **au plus tôt** (par mail, dans la boîte aux lettres du bureau de l'accueil de loisirs ou à donner directement).

Pour tout renseignements supplémentaires n'hésitez pas à venir au bureau du lundi au jeudi de 09h00 à 17h00 soit à me téléphoner au 05.58.48.74.32 ou bien encore par mail :

[centredeloisirsleon@orange.fr](mailto:centredeloisirsleon@orange.fr).

Dans l'espoir de vous revoir très vite...

Sébastien NASSIET



Pour rappel, l'adresse du blog : <http://leon40.canalblog.com>